

PARCOURS VACANCES

2023

Accompagner les jeunes vers l'autonomie grâce au projet vacances

S'INSCRIRE EN LIGNE



- Parcours Vacances

• P02

- Les critères
 - de Parcours Vacances P03
- Construire son projet vacances,
- Vacances Ouvertes, c'estP06

répondre à l'appel à projets • PO4

- Annexe 1
 - Bulletin d'adhésion P07
- Annexe 2
 - Informations sur l'utilisation
 - des données P08
- Annexe 3
 - Fiche de collecte APV WEB P11

En partenariat avec







PARCOURS VACANCES

Accompagner les jeunes vers l'autonomie grâce au projet vacances

Parcours Vacances est un dispositif à destination des jeunes de 16 à 29 ans soutenu-es dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Parcours Vacances accompagne les jeunes vers l'autonomie grâce à la construction d'un projet vacances. Parcours Vacances permet de bénéficier :

- De l'expertise de Vacances Ouvertes pour accompagner les professionnel·les de façon personnalisée, tout au long de la construction du projet et au retour : temps de rencontre, appui dans la mise en place du dispositif via la communauté de pratiques (COP), mise à disposition d'outils méthodologiques
- D'un soutien financier de 180 € en Chèques-Vacances pour les jeunes, grâce à son partenariat avec l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances, ANCV.
- D'un accès au réseau de porteur-ses de projets, via la communauté de pratiques.

LE PROJET VACANCES

Le droit aux vacances

L'accès aux vacances est un droit. Pourtant les populations les plus fragiles, et particulièrement les jeunes, en restent majoritairement exclues. Aux difficultés financières s'ajoutent bien souvent des freins sociaux et culturels : s'autoriser à partir en vacances quand on est en recherche d'emploi, sortir de son environnement quotidien, comment partir, avec qui partir... autant de questions qui appellent la mise en place d'un accompagnement au départ et la construction d'un véritable projet vacances.

Un outil d'insertion sociale

Plusieurs études le démontrent, le projet vacances permet d'agir sur des ressorts très intimes comme la confiance en soi, la diminution du sentiment d'échec, l'autonomie. Il permet en outre l'acquisition de compétences transférables dans le quotidien, telles que l'organisation, la construction d'un budget, la mobilité, le vivre-ensemble... et favorise ainsi l'inclusion sociale des publics.

LA SELECTION DES DOSSIERS

LES PROJETS RECUS SERONT ÉTUDIÉS AU REGARD :

- du respect des critères d'éligibilité (voir détail des critères p. 3)
- de l'enveloppe disponible.

ATTENTION: tout dossier incomplet ne sera pas instruit (voir p.4)

Les chargées de développement se tiennent à votre disposition pour toute question relative à la complétude du dossier, ou pour toute demande de dérogation liée à la spécificité du projet

CALENDRIER

- Les inscriptions à l'appel à projets sont ouvertes dès octobre 2022. L'enveloppe disponible étant limitée, les dossiers déposés avant le 31 mai 2023 seront prioritaires pour l'octroi de Chèques-Vacances.
 - > Toute demande déposée après cette date ne sera pas prioritaire et sera étudiée en fonction de l'enveloppe disponible.
- Le bilan ANCV est à saisir en ligne sur APV Web avant fin septembre 2023.
- Les bilans sont à déposer sur votre espace extranet avant fin octobre 2023.



LES CRITÈRES DE PARCOURS VACANCES

LES OBJECTIFS DE PARCOURS VACANCES

- Utiliser les vacances comme un outil d'insertion : permettre aux jeunes d'acquérir des compétences transférables pour leur recherche d'emploi ou de formation (organisation, anticipation, construction et gestion d'un budget...) et de s'inscrire dans une démarche de projet
- Utiliser le projet vacances comme un outil ludique pour aborder des thématiques plus larges (prévention, santé, gestion des dépenses...)
- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie
- Inciter à la mobilité à travers le montage et la réalisation des projets (création d'un itinéraire, lecture de plan, de carte routière, utilisation des moyens de transports...)
- Permettre le départ des jeunes de 16 à 29 ans, tranche d'âge fortement exclue des vacances.

STRUCTURES ET PUBLICS CIBLES

- Les Missions locales et Permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO),
- Les Foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou autres logements pour jeunes,
- Les Écoles de la deuxième chance (E2C), les Établissements publics d'insertion de la défense (EPIDE)
- Les Maisons des adolescents (MDA) ou toutes les structures où le jeune bénéficie d'une procédure d'accompagnement (centres sociaux, associations, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, etc.)
- Jeune bénéficiant d'une procédure d'accompagnement.
- Jeune résidant depuis au moins 3 mois dans le logement
- Jeune inscrit ayant finalisé sa période d'essai
- Jeune inscrit auprès d'une MDA ou bénéficiant d'une procédure d'accompagnement

LES CRITERES D'ELIGIBILTE DES BENEFICIAIRES ET DES PROJETS

Les jeunes

- Être âgé·es de 16 à 29 ans ;
- Justifier obligatoirement d'un titre d'identité à jour au moment du départ et d'une attestation de responsabilité civile à jour au moment du départ;
- Justifier des ressources correspondant aux critères de quotient familial inférieur ou égal à 900€ ou Revenu fiscal de référence correspondant (voir tableau p.5).

Les projets

- Séjour de 2 nuits minimum et 14 nuits maximum ayant lieu sur l'année civile,
- Départ en autonomie sans accompagnement professionnel, ni familial,
- Séjour individuel ou collectif dans la limite de 6 personnes maximum, non bénéficiaires compris
- Départ uniquement en France et au sein de l'Union Européenne,
- Coût du séjour strictement inférieur à 110€ par jour et par personne,

Précisions

Un jeune extérieur à la structure peut bénéficier d'une bourse vacances s'il part en vacances avec le jeune suivi dans la structure sous ces conditions:

- Mêmes critères administratifs et de ressources que le jeune bénéficiaire,
- Un seul bénéficiaire extérieur à la structure par jeune accompagné,
- Le ou la bénéficiaire extérieur·e doit être agé·e de 3 à 29 ans

Ces critères sont cumulatifs. Pour tout départ nécessitant une aide mais ne rentrant pas dans les critères, les porteurs euses de projet peuvent contacter Vacances Ouvertes pour les possibilités de dérogation.

Attention: la bourse Parcours Vacances n'est pas cumulable avec les autres aides de la politique sociale de l'ANCV. Chaque bénéficiaire peut se voir attribuer une bourse de 180 €. Cette aide ne peut être allouée qu'une fois par an et par personne.



CONSTRUIRE SON PROJET VACANCES ET RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET

LES DOCUMENTS

Documents à envoyer à Vacances Ouvertes

- · Le rèalement de l'adhésion
- Bulletin d'adhésion signé (voir Annexe 1)

Documents à déposer sur votre extranet* http://extranet.vacances-ouvertes.asso.fr/login

- La convention de partenariat générée sur l'extranet après inscription
- La liste des bénéficiaires signée, téléchargée sur APVWEB, début d'année suivante, en bilan
- * Pour les nouvelles structures, un mail sera transmis à l'issue de l'inscription indiquant les codes d'accès à l'espace extranet.

Documents à conserver pendant 3 ans par la structure

- Un justificatif des ressources des bénéficiaires (CAF, MSA ou revenu fiscal de référence)
- Un justificatif du séjour (ex : facture de l'hébergement)
- Une sollicitation de co-financements
- L'annexe RGPD (voir Annexe 2)

LES EFFETS BÉNÉFIQUES DE PARCOURS VACANCES

Une étude menée par le pôle Études de Vacances Ouvertes auprès de 67 jeunes et publiée en 2018 a permis de souligner que Parcours Vavances était, pour la moitié des jeunes partis, l'unique moyen de partir en vacances et le déclencheur de la préparation d'un séjour.

L'aide méthodologique, apportée par les structures, est jugée indispensable pour 75% d'entre eux. Enfin, Parcours Vacances permet de générer une meilleure estime de soi, une forte diminution du sentiment d'échec et des impacts positifs sur la recherche d'emploi et le quotidien.

Témoignages de jeunes partis avec PV :

- « Depuis que je suis arrivée en France, c'était mon projet de visiter Paris. »
- « L'envie de découvrir une nouvelle ville, cela me permet de réaliser un de mes rêves : voyager à la rencontre de nouveaux horizons. »
- « Cela fait longtemps que je ne suis pas parti en vacances, et j'avais envie de changer d'environnement. »

Cliquer ici pour retrouvez la synthèse de l'étude





CONSTRUIRE SON PROJET VACANCES ET RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Nombre de parts fiscales	RFR Tout public Équivalence QF≤900€
1	≤ 19440€
1,5	≤ 24300€
2	≤ 29160€
2,5	≤ 34020€
3	≤ 38880€
3,5	≤ 43740€
4	≤ 48600€
4,5	≤ 53460€
5	≤ 58320€
1/2 part supplémentaire	4860€

Le Revenu Fiscal de Références est mentionné sur la dernière ligne (après les abattements) de l'avis fiscal d'imposition 2021. Ce RFR est à mettre en lien avec le nombre de parts fiscales, et doit être inférieur aux sommes précisées dans le tableau ci-dessus pour pouvoir bénéficier des aides aux projets vacances de l'ANCV.

PRÉCISIONS

- Les aides financières sont attribuées directement aux bénéficiaires, sur les postes de dépenses liés aux séjours, comme le transport, l'hébergement, l'alimentation, les loisirs (et non aux frais de personnel ou de fonctionnement).
- Chaque futur vacancier ne peut cumuler les aides financières sous forme de Chèques-Vacances provenant de différentes associations soutenues par l'ANCV (têtes de réseau ANCV).
- Il n'est pas possible d'affecter des Aides aux Projets Vacances à des départs utilisant un hébergement Bourse Solidarité Vacances (BSV), le dispositif 18/25 ou tout autre dispositif déployé par l'ANCV.
- Toutefois, les personnes recevant des Chèques-Vacances émanant de leur employeur, Comité d'entreprise peuvent apporter leur participation sous cette forme

CONCOURS PHOTO 2023

Thème du concours : LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE

Chaque année, Vacances Ouvertes propose aux familles, adultes et jeunes parti·es grâce aux appels à projets, de partager leurs souvenirs de vacances en participant à un concours photo.



Jusqu'à 700€ de chèques-vacances à gagner!

Les vacances sont aussi l'occasion de se retrouver, en famille, entre ami·es, mais aussi de rencontre de nouvelles personnes et de partager des moments hors du temps. Envoyez-nous en photo ces moments où vous avez ressenti le plaisir d'être ensemble.



VACANCES OUVERTES, C'EST





Près de 20 000 personnes

qui partent chaque année dans le cadre des dispositifs VO



1 Organisme de formation pour mieux appréhender et approfondir le projet vacances



Sac Ados, un dispositif conçu pour l'autonomie des 16-25 ans



+ de 500 structures dans toute la France pour accompagner les projets vacances



1 Pôle Études pour évaluer les effets des projets vacances et aider à la décision



1 Communauté de pratiques pour fédérer autour du projet vacances

LES CHIFFRES CLÉS 2021 de parcours vacances

- 2063 jeunes parti·es grâce à Parcours Vacances et 645 jeunes non bénéficiaires ont intégré le dispositif.
- 158 structures inscrites et 120 financées



L'ÉQUIPE PARCOURS VACANCES

Kany NIAGATE

Cheffe de projets 01 49 72 50 36 kniagate@vacances-ouvertes.asso.fr

Christelle SEGUIN

responsable des appels à projets 06 40 09 94 95 cseguin@vacances-ouvertes.asso.fr

Standard Vacances Ouvertes

01 49 72 50 30 aap@vacances-ouvertes.asso.fr

VOS CONTACTS EN RÉGION

Coralie CARON - HAUTS-DE-FRANCE 03 20 39 40 19 - 06 51 53 93 13 ccaron@vacances-ouvertes.asso.fr

Mathilde THILLIEZ - HAUTS-DE-FRANCE

07 89 09 16 05

mthilliez@vacances-ouvertes.asso.fr

Céline FOURTEAU, NOUVELLE-AQUITAINE

Bordeaux

06 08 54 34 16

cfourteau@vacances-ouvertes.asso.fr

Lucie DURAND, NOUVELLE-AQUITAINE

Poitiers

06 72 13 05 08

Idurand@vacances-ouvertes.asso.fr

Sandrine VIGOUROUX, BRETAGNE

06 07 03 55 59

svigouroux@vacances-ouvertes.asso.fr

Amélie MAGNANT, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

06 79 05 71 46

amagnant@vacances-ouvertes.asso.fr



ANNEXE 1

BULLETIN D'ADHÉSION 2023 ASSOCIATION

VACANCES OUVERTES



Vacances Ouvertes, fondée par Edmond Maire il y a plus de 30 ans, est une association militante, reconnue d'utilité publique, à la jonction de trois univers, l'éducation populaire, l'action sociale et le tourisme social.

Elle défend le droit aux vacances et la dimension émancipatrice de la construction du projet vacances par et pour les jeunes, les familles, les personnes isolées ou en situation de handicap. Par son travail, Vacances Ouvertes soutient chaque année, avec ses partenaires, 20000 partant·es.

Adhérer à Vacances Ouvertes, c'est s'engager pour :

- Penser le bonheur comme un ferment de la construction républicaine et participer de sa réalité grâce aux vacances ;
- Reconnaître les effets du projet vacances sur l'inclusion sociale et professionnelle ;
 Un acte de militantisme en faveur du droit aux vacances pour tous.
- → L'adhésion vous permet aussi de candidater aux appels à projets portés en partenariat avec l'ANCV.



BULLETIN D'ADHÉSION 2023ASSOCIATION VACANCES OUVERTES

Je soussigné·e, Nom du·de la représentant·e :						
Agissant en qualité de Fonction :						
Dans la structure Nom de la structure :						
Adresse postale complète :						
Adresse de facturation (si différente) :						
Téléphone:						
Mail: Principe de versement : une cotisation par personne morale / une adl						
Adhère aux valeurs de Vacances Ouvertes et m'engage à verser la somme de :						
Adhérent·e individuel·le	○ 35 €					
Association	() 100 €					
	○ 200 €					
Organisme public, institution, collectivité territoriale, Caf, MSA, CCAS, CIAS	○ 200 €					
	○ 200 € ○ €					
MSA, CCAS, CIAS	-					
MSA, CCAS, CIAS	-					



ANNEXE 2

INFORMATION DES BÉNÉFICIAIRES SUR L'UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Droit d'information des personnes concernées

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) s'engage à ce que les données à caractère personnel collectées dans le cadre de la mise en œuvre du programme APV ne soient pas transmises ou communiquées à d'autres fins que de permettre à l'ANCV et à Vacances Ouvertes de suivre le processus de construction des projets de séjours par les porteurs de projets, de contrôler les aides consenties dans le cadre du programme APV, et d'effectuer des statistiques concernant l'utilisation des aides consenties dans le cadre de ce programme, ces données étant destinées à ses services et sous-traitants chargés de l'exécution du programme APV.

L'ANCV s'engage à respecter et faire respecter par l'ensemble de ses personnels susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du programme APV les obligations suivantes :

- ne prendre aucune copie des documents et supports d'information confiés à l'exception de ceux nécessaires pour les besoins de l'exécution du programme APV,
- ne pas utiliser les documents et informations traités à des fins autres que celles spécifiées cidessus



- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des fichiers informatiques dans le cadre de l'exécution du programme APV,
- prendre toute mesure de sécurité, notamment de sécurité matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des documents et informations traités dans le cadre de l'exécution du programme APV,
- A l'expiration du délai de trois ans courant à compter de la date de fin de séjour du bénéficiaire du programme APV procéder à la destruction de tous fichiers manuels ou informatisées stockant les informations à caractère privé recueillies dans le cadre de l'exécution programme APV.

Le.....en deux exemplaires (1 pour le bénéficiaire et 1 pour Vacances ouvertes ou le Porteur de projet)

Nom et signature du Bénéficiaire

RGPD: UN ENGAGEMENT POUR MIEUX PROTÉGER LES DONNÉES

Le règlement général pour la protection des données (RGPD), règlement de l'Union européenne est entré en application le 25 mai 2018. Dans le cadre des appels à projet, les bénéficiaires sont amenés à transmettre des données personnelles, tel que le quotient familial par exemple. Le RGPD renforce l'obligation d'information et de transparence à l'égard des personnes dont les données sont traitées.

Ainsi, pour garantir la bonne utilisation et protection des données et respecter le cadre de la réglementation européenne, l'ANCV et Vacances Ouvertes s'attachent à ce que chaque bénéficiaire puisse avoir connaissance de ces engagements formalisés. Les porteurs de projet sont ainsi invités à prendre connaissance de l'annexe 2, intitulée « Information des bénéficiaires sur l'utilisation des données à caractère personnel » et à la faire signer par chaque bénéficiaire du projet vacances.



ANNEXE 3 FICHE DE COLLECTE DES INFORMATIONS



pour aider à remplir APVWEB

- Imprimez ce document en autant d'exemplaires que de foyers ayant reçu des Chèques-Vacances ANCV par Vacances Ouvertes.
- Remplissez-les avec elles ou faites-le remplir dès que possible puis reportez, sur le questionnaire ANCV, foyer par foyer, les informations ainsi collectées.

BENEFICIAIRES Nom de du foyer :
Adresse:
1/ Composition du foyer (durant le séjour de vacances)
S'agit-il d'une famille en situation de monoparentalité ?
oui □ non □
☐ Mère - âge :
□ Père - âge :
☐ grand·s-parent·s accompagnateur·s : Sexe :
Âge :
Nombre d'enfants :
Sexe :
Sexe :
Sexe :
Sexe : Âge :
Nombre d'autres grands-parents et/ou autres parents :
Âge :
2/ Départements
Du lieu d'habitation :
Évaluation en km distance domicile/lieu de vacances
3/ Zone d'origine
□ rurale □ urbaine
3bis/ Zone Politique de la Ville



4/ Catégorie Socio-Professionnelle (de la personne représentant le foyer, une seule réponse) □ Élève □ Étudiant·s □ Salarié·e CDI □ Salarié·e CDD/Intérimaire □ Usager·e en ESAT (ex CAT) □ Ancien·ne usager·e en ESAT (ex CAT) □ Retraité·e □ Autre
5/ Origine des ressources du foyer (plusieurs réponses possibles) □ Salaire □ Ressources spécifiques handicap et dépendance □ Allocation chômage □ Aucune ressource □ Minimum social □ Allocations familiales □ Autres
6/ Montant moyen mensuel des ressources du foyer □ 0 à 500€ □ de 1501 à 2000€ □ de 500 à 1000€ □ plus de 2001€ □ de 1001 à 1500€ □ non communiqué
7/ Type de logement □ Logement autonome □ FJT □ Établissement spécialisé du secteur social et médicosocial □ Hébergement social (foyers et résidences sociales, maisons relais) ou d'urgence (CHRS,CADA) □ Maison de retraite □ EHPAD □ Sans domicile fixe □ Hébergé·e par famille ou amis □ Autre
8/ Antériorité des départs (en famille) □ l'année dernière □ de 1 à 3 ans □ de 4 à 10 ans □ plus de 10 ans □ jamais parti·es
9/ Est-ce un 1º/2º/3º ou + départ aidé en famille ? □ 1º □ 2º □ 3º □ + de 3 10/ Durée du séjour jours
11/ Type de lieu (une seule réponse possible) □ Mer □ Campagne □ Montagne □ Ville
12/ Lieu Pays : Région : Département :
13/ Période du séjour (une seule réponse possible) Mois : Période scolaire
14/ Mode déplacement pour se rendre sur le lieu de séjour (une seule réponse possible) □ Train □ VSL (Véhicule Sanitaire Léger) □ Voiture □ Avion □ Autocar minibus □ Autres



	nent sur place (U (Véhicule Sanitair ocar/minibus				
☐ Village vacances [Colonie de vac Maison d'accue Gîte rural ou lo Séjour spécialis	ances eil ecation			
16/ Distance parcouru	e km				
17/ Formule séjour (ur □ Pension complète	ne seule réponse p Sans re		□ Dem	ni-pe	ension
 18/ Impacts constatés sur les « bénéficiaires » (plusieurs réponses possibles) ☐ Impacts en termes de renforcement des liens sociaux ☐ Renforcements des liens familiaux ☐ Autonomie ☐ Renforcement de savoir-être et de savoir-faire ☐ Insertion sociale ☐ Insertion professionnelle ☐ Autres 19/ Budget du séjour (par foyer) 					
	par foyer)		, tac. co		
	par foyer) MONTANT	FINANCEME			MONTANT
19/ Budget du séjour		FINANCEME	ENTS on des familles	5,	MONTANT
19/ Budget du séjour COÛT GLOBAL DU SÉJOUR DU FOYER		FINANCEME Participation person	ENTS		MONTANT
19/ Budget du séjour COÛT GLOBAL DU SÉJOUR DU FOYER Transports		FINANCEME Participation person Actions d'au	ENTS on des familles nes isolées		MONTANT
19/ Budget du séjour COÛT GLOBAL DU SÉJOUR DU FOYER Transports Hébergement		Participation person Actions d'au Caf, Vac	ENTS on des familles nes isolées uto-financeme		MONTANT
19/ Budget du séjour de COÛT GLOBAL DU SÉJOUR DU FOYER Transports Hébergement Alimentation		Participation person Actions d'au Colle	ENTS on des familles nes isolées uto-financeme caf ou MSA		MONTANT
19/ Budget du séjour COÛT GLOBAL DU SÉJOUR DU FOYER Transports Hébergement Alimentation Loisirs		Participation person Actions d'au Caf, Vac Colle	ENTS on des familles nes isolées uto-financeme caf ou MSA ectivités		MONTANT
19/ Budget du séjour de COÛT GLOBAL DU SÉJOUR DU FOYER Transports Hébergement Alimentation Loisirs Assurance		Participation person Actions d'au Caf, Vac Colle	ents en des familles nes isolées uto-financeme caf ou MSA ectivités es Ouvertes		MONTANT
19/ Budget du séjour de COÛT GLOBAL DU SÉJOUR DU FOYER Transports Hébergement Alimentation Loisirs Assurance Autres	MONTANT gne de la part du n bourses chèque	Participation person Actions d'au Caf, Vac Colle Vacance Autres (TOTAL	ents en des familles nes isolées uto-financeme caf ou MSA ectivités es Ouvertes		non



ILS SOUTIENNENT LES APPELS











Ministères des Solidarités et de la Santé. de l'Education nationale et de la Jeunesse Caisse nationale des allocations familiales

Agence nationale pour les Chèques-Vacances Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Conseil régional des Hauts-de-France











Les Caf du Finistère, d'Ille-et-Vilaine. des Côtes d'Armor, du la prévention et à la Morbihan et du Nord

Délégation interministérielle à lutte contre la pauvreté

Le fonds de dotation La Fondation Je pars, Essentiem tu pars, il part.

VVF Villages



ASSOCIATION VACANCES OUVERTES 14, rue de la Beaune - Bât. C - 5e étage 93100 MONTREUIL

Tél: 01 49 72 50 30 - Fax: 01 49 72 79 23 bienvenue@vacances-ouvertes.asso.fr www.vacances-ouvertes.asso.fr